

Bujumbura remet en cause l'attitude du Haut-Commissaire aux droits de l'Homme

@rib News, 22/03/2018 Source Xinhua Le gouvernement de la République du Burundi a publié jeudi un communiqué dans lequel il remet en cause l'attitude du Haut-Commissaire aux droits de l'Homme, Doudou Diagne (photo), après la publication du dernier rapport du 13 mars 2018 sur la situation au Burundi.

"L'attitude du Haut-Commissaire aux droits de l'homme, ses prises de position regrettables, injustifiées et incessantes contre le Burundi risquent de compromettre toute volonté de coopérer avec les mécanismes onusiens", a déclaré sur les ondes de la radio-télévision nationale du Burundi Philippe Nzobonariba, secrétaire général et porte-parole du gouvernement. M. Nzobonariba a indiqué que le gouvernement avait été surpris de voir la Commission d'enquête présenter son rapport sur les droits de l'Homme au Burundi et s'était interrogé sur les détails de ces enquêtes, notamment leurs auteurs, la période à laquelle elles ont été menées et les sites examinés. Il a déclaré que le gouvernement rejetait donc "en bloc ce rapport qui, par ailleurs, a été produit par une Commission qu'il n'a jamais reconnue". Pour le gouvernement du Burundi, le rapport présenté en date du 13 mars 2018 à Genève lors de la 37^{ème} session du Conseil des droits de l'Homme au cours du dialogue interactif "ne diffère en rien des précédents rapports qui ne sont que des compilations d'habituels allégations mensongères et affirmations gratuites sur le Burundi". Pour ce qui est du contenu même de ce rapport, "le gouvernement dénonce la lecture biaisée et partielle faite de la situation politique, sécuritaire, économique, sociale et celle des autres domaines qui échappent d'ailleurs à la compétence et au mandat de la Commission". Alors que le gouvernement remet en cause l'attitude du Haut-Commissaire aux droits de l'Homme, Philippe Nzobonariba a indiqué que le même gouvernement remercie les pays amis qui ont, durant ce dialogue sur le Burundi, reconnu l'évolution positive de la situation au Burundi et ont fait entendre leur voix contre l'instrumentalisation des droits de l'Homme au Burundi. Il a appelé le peuple burundais au calme et lui a demandé de ne pas céder devant les actes de stabilisateurs en ces temps où le pays se prépare à tracer son avenir avec le référendum constitutionnel du 17 mai 2018.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});